

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
du 20 MARS 2019 à 14 heures**

Le VINGT MARS DEUX MILLE DIX-NEUF A QUATORZE HEURES, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de SASSETOT LE MAUCONDUIT sous la présidence de M. Eric SCARANO.

Date de convocation du CCAS : 15/03/2018
Date d'affichage de l'ordre du Jour : 15/03/2018

Nombre de Conseillers Municipaux
- en exercice 11
- présents
- votants

Etaient présents :

	Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à		Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à
Eric SCARANO	X				Martine PAUMET	X			
Marie-Dominique TALBOT	X				Madeleine RAS		X		Mme M-D TALBOT
Marie-José VILELA	X				Micheline CORRUBLE		X		Mme M PAUMET
Max DELALANDRE	X				Alain CREVON	X			
Christelle AUBE		X			Valérie RIOUX		X		M. E SCARANO
Elodie NICOLLE			X						

Secrétaire de séance : Madame Martine PAUMET

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la séance précédente appelle des observations, Le compte rendu est mis au vote et approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

* * *

1. Aide au chauffage
2. Travaux logement CCAS
3. Compte Administratif 2018
4. Affectation du résultat
5. Compte de gestion 2018
6. Budget Primitif 2019
7. Questions diverses

2019-03-01 Bons de chauffage

Depuis plusieurs années l'aide au chauffage n'est plus attribuée automatiquement. Les personnes qui pensent pouvoir en bénéficier doivent remplir un questionnaire à retirer au secrétariat de la mairie (ce document reste confidentiel et devra être retourné avant le **13 mai 2019**, délai de rigueur pour les aides attribuées en 2019).

Monsieur le Président propose de maintenir l'aide à 90 euros. Cette proposition est acceptée.

Cette aide sera versée en fonction des demandes, suivant une liste validée par Monsieur le Président et transmise au Centre des Finances Publiques de Fécamp avec chaque mandat.

2019-03-02 Travaux logement situé au 8 Impasse du Château à Sassetot le Mauconduit

Par délibération 2018-06-001, les membres du CCAS ont décidé de faire réaliser des travaux d'électricité dans le logement situé au 8 Impasse du Château.

Le devis retenu était de 9 113 euros HT. Celui-ci ayant une validité d'un mois (à compter du 11/05/18) les membres du CCAS demandent la confirmation auprès de l'entreprise Jean-Jacques CADINOT)

2019-03-03 Compte Administratif 2018

Présenté par Monsieur Alain CREVON, doyen d'âge, Monsieur SCARANO Eric, Président, ne prend pas part au vote, les résultats d'exécution de l'exercice 2018 sont examinés en détail, compte par compte.

Le CCAS constate les résultats :

Section de fonctionnement				
Mandats émis	Titres émis	Résultat 2018	Excédent 2017 reporté	Résultat de clôture
9 447.94 €	14 810.24 €	5 362.30 €	13 126.36 €	18 488.66 €

Section d'investissement				
Mandats émis	Titres émis	Résultat 2018	Report 2017 reporté	Résultat de clôture
0 €	0 €	0 €	210 €	210 €

Et à l'unanimité, adopte le bilan des opérations passées par l'ordonnateur.

2019-03-04 Affectation du résultat

Les membres du CCAS, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatent que le compte administratif fait apparaître :

Reports

- un report de la section d'Investissement de l'année antérieure 210,00 €
- un excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure..... 13 126.36 €

Soldes d'exécution

- un solde d'exécution (Excédent -001) de la section Investissement de..... 210,00 €
- un résultat d'exécution (Excédent -002) de la section de Fonctionnement de..... 5 362.30 €

DECIDENT, à l'unanimité des présents, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Au compte 002 excédent de fonctionnement pour un montant de 18 488.66 €
 Au compte 001 excédent d'investissement pour un montant de 210,00 €

2019-03-05 Compte de Gestion 2018

Monsieur le Président informe que le compte de gestion définitif a été validé par la DRFIP et par Monsieur Pierre Gamblin, Trésorier du Centre des Finances Publiques de Fécamp par intérim.

Les résultats repris dans le tableau ci-dessous sont en concordance avec les résultats du compte administratif dudit exercice,

	Résultats du compte administratif CCAS	Résultats du compte de gestion Trésorerie
A la clôture de l'exercice 2018		
Excédent de Fonctionnement	18 488.66 €	18 488.66 €
Excédent d'investissement	210.00 €	210.00 €

Au vu des documents présentés,

Les Membres du CCAS à l'unanimité **approuvent** le compte de Gestion validé par la DRFIP et par Monsieur Pierre Gamblin, Trésorier du Centre des Finances Publiques de Fécamp par intérim, pour l'exercice 2018.

2019-02-06 Budget Primitif 2019

Monsieur le Président donne lecture du projet de Budget 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **33 030 euros** pour la section de fonctionnement. En ce qui concerne la section d'investissement elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **11 210 euros**,
Les membres du CCAS, à l'unanimité, **approuvent** le Budget Primitif 2019, présenté par Monsieur le Président.

2018-02-07 Questions diverses

Repas CCAS :

Le repas des aînés aura probablement lieu le 27 octobre 2019 à la salle des Deux Chênes (cette date est à confirmer).

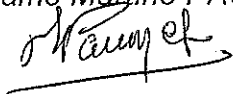
Informations

Prochaine réunion le jeudi 16 mai 2019 à 14 heures



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

Secrétaire de séance,
Madame Martine PAUMET.



Le Président,
Monsieur Eric SCARANO.

